



Mensuel d'information

Juillet 2007

Prix de marché des matières premières (€/t)
(Prix franco usine juillet 2007, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	189
Orge	187
Mais	198
Triticale	-
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	144
Remoulage demi-blanc	150
Gluten Feed de blé	-
Drèches de distillerie de blé	-
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	-
Féverole	-
Tourteau de soja 48	246
Tourteau de colza	181
Tourteau de tournesol non décortiqué	168
Tourteau de tournesol argentin	-
Graine de colza	-
Graine de tournesol	-
Huile de soja	649
Huile de colza	-
Mélasses de canne	143
L-Lysine	1450
DL-Méthionine	2350
L-Thréonine	1400
L-Tryptophane	28000
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	330
3-Phytase	11000

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare, 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84



Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	189		
Orge	187	171	180
Maïs	198	195	192
Triticale	-	185	186
Manioc 67	-	162	177
Son de blé	144	124	138
Remoulage 1/2 blanc	150		
Gluten Feed blé	-	150	157
Drèches distillerie de blé	-	191	186
Sol. Distillerie	-	150	159
Corn Gluten Feed	-	141	151
Pois	-	206	208
Féverole blanche	-	211	212
T. Soja 48	246		
T. Colza	181		
T. Tournesol argentin	-	126	151
T. Tournesol non déc.	168	126	151
Gr. Colza	-	332	259
Gr. Tournesol	-	277	219
Huile soja	649	516	352
Huile colza	-	516	352
Mélasses Canne	143	95	
L-Lysine	1450		
DL-Méthionine	2350		
L-Thréonine	1400		
L-Tryptophane	28000	449	344
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	330	192	0
3-Phytase	11000		
Phosphate monocalcique	-	284	0

Commentaires

La récolte n'a pas calmé la hausse des cours des céréales, bien au contraire. Le blé augmente de 20 €/T entre juin et juillet, l'orge de 22 €/T et le maïs de 24 €/T ! Les issues de céréales suivent le mouvement ainsi que les tourteaux : + 17 €/T pour le son de blé et +16 €/T pour le tourteau de soja.

L'augmentation du prix des aliments est spectaculaire : supérieure à 17 €/T en moyenne. On peut regarder du côté des co-produits, bien que nous ne disposions pas de cotation pour la majorité d'entre eux. Cependant, le prix d'intérêt indiqué dans les conditions des formules présentées permet déjà une première évaluation, à affiner selon le cas.

Sur le plan de la composition des aliments, une certaine stabilité est constatée. A noter que le son de blé est exclu des formules au profit du remoulage, et que le tourteau de soja reprend de l'importance aux dépens du tourteau de colza.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	678	673	677
Maïs			
Orge			
Tourteau de soja 48	61	80	58
Pois de printemps			
Son de blé			
Remoulage ½ blanc	150	150	150
Mélasse de canne			42
Graine de colza			
Féverole			
Tourteau de colza	85	68	48
T. Tournesol			
L-Lysine HCl	3.7	3.9	3.8
DL-Méthionine	0.25	0.35	0.3
L-Thréonine	1	1.15	1.1
L-Tryptophane			
Carbonate de calcium	13.02	15.53	11.78
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.03	0.07	0.02
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3114	3120	3093
EN (kcal)	2239	2240	2240
EN (Mégajoules)	9.38	9.38	9.38
MAT (g)	155	158	143
Lysine (g)	9.2	9.6	8.5
Lysine digestible (g)	8	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.8	4.7	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.5	2
Prix (€) / Tonne	192.1	194.1	190.8
Prix de 10MJ EN (€)	204.9	207.0	203.4

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	192.1 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	0 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,22	0,25	0,2
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Mai	9.30
Juin	10.23
Juillet	0

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCA et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

Cette lettre d'information "Aliment" a pu vous être envoyée gratuitement grâce aux entreprises partenaires suivantes :

Biomin®

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

SoftAcid®

L'acide idéal en FAF
 ✓ Non corrosif
 ✓ Non volatil
 ✓ Diminue la sédimentation

Pour toute information,
christian.tenier@biomin.net
 Tel: 02.96.76.54.80

Pour toute question, contactez
 Mr Calmont - Borregaard France
 Tél : 06.32.60.49.56